Un roi de mystère : la figure de Charles VII dans le Mystère du siège d'Orléans

Franck Collard

▶ **To cite this version:**

Franck Collard. Un roi de mystère : la figure de Charles VII dans le Mystère du siège d'Orléans. Croizy-Naquet, Catherine and Le Briz-Orgeur, Stéphanie and Valette, Jean-René. Théâtre et révélation: donner à voir et à entendre au Moyen Âge: hommage à Jean-Pierre Bordier, 121, Honoré Champion éditeur, pp.93-104, 2017, Nouvelle bibliothèque du Moyen âge, 978-2-7453-4472-4. hal-01801417

HAL Id: hal-01801417
https://hal.parisnanterre.fr/hal-01801417

Submitted on 21 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Théâtre et révélation

Donner à voir et à entendre au Moyen Âge

Hommage à Jean-Pierre Bordier

Études réunies par Catherine Croizy-Naquet,
Stéphanie Le Briz-Orgeur et Jean-René Valette

HONORÉ CHAMPION
PARIS

UN ROI DE MYSTÈRE : LA FIGURE DE CHARLES VII DANS LE *MYSTÈRE DU SIÈGE D'ORLÉANS*

Dans une communication donnée à l'occasion d'un colloque orléanais qui réunissait historiens et littéraires[1], Jean-Pierre Bordier s'interrogeait sur la manière dont le *Mystère du siège d'Orléans* combinait thème local – la célébration de la ville –, thème royal – l'exaltation de la royauté – et thème religieux – la démonstration des œuvres de la Providence. Il soulignait l'originalité d'un mystère différent des mystères bibliques et hagiographiques, en laissant de côté une question récurrente : celle de la représentation théâtrale effective d'un texte de plus de 20 000 vers[2] visant à remémorer les heures tragiques et glorieuses vécues par la cité d'Orléans assiégée par les Anglais entre le 12 octobre 1428 et le 8 mai 1429 puis « délivrée » par Jeanne d'Arc[3].

La modeste contribution apportée aux mélanges qui honorent notre collègue décimoparisien ne saurait revenir sur cette interrogation laissée aux spécialistes[4]. Elle voudrait seulement envisager, dans une perspective purement historienne, un aspect rattaché au second thème dégagé par Jean-Pierre Bordier : l'image de Charles VII telle qu'elle ressort du *Mystère*. Dans l'optique de la rédaction d'une nouvelle biographie du monarque, la question présente un intérêt politique et idéologique certain, car elle met en jeu une perception décentrée du roi par rapport aux textes relatant ses faits et décrivant sa personne, comme la chronique officielle du règne écrite par Jean

---

[1] Actes publiés sans titre dans *Perspectives médiévales*, 18 (1992).

[2] *Le mistère du siège d'Orléans*, éd. V. L. Hamblin, Genève, Droz, 2002, cité désormais *Mistère*, et G. Gros, Paris, LGF, 2002 (Lettres gothiques) avec traduction. Les références sont prises dans la première édition dont la numérotation des vers varie de deux unités par rapport à la seconde.

[3] J.-P. Bordier, « Le *Mystère du siège d'Orléans :* de la politique à la religion », *Perspectives médiévales*, 18 (1992), p. 54-66.

[4] V. L. Hamblin, « *Le Siège d'Orléans :* procession, simulacre, mystère », J.-P. Bordier (dir.), *Le Jeu théâtral, ses marges, ses frontières*, Paris, Champion, 1999, p. 165-178 ; B. Craig, « The Staging and Dating of the *Mystère du Siège d'Orléans* », *Res publica litterarum*, V/2 (1982), p. 75-83.

Chartier[5]. Charles VII n'est pas le personnage central du texte et le point de vue, orléanais, est extérieur à la cour ou aux grands services de la monarchie. La figure du monarque apparaît par ailleurs à travers un prisme particulier, celui d'un imaginaire littéraire sinon fictionnel, qui porte non sur un saint ou un héros des temps éloignés, mais sur un personnage contemporain, l'un des premiers à avoir été mis en scène par une pièce théâtrale. Qu'en ressort-il ? Quelle place le souverain occupe-t-il, quels traits présente-t-il, quel type de royauté incarne-t-il ? Telle est la série de points à aborder à propos du « roi de théâtre » dessiné par le *Mystère du siège d'Orléans.*

Le même colloque publié en 1992 présentait une brève étude sur le personnage de Charles d'Orléans. Elle notait la maigre place (176 vers) qu'occupent dans le *Mystère* les interventions directes du prisonnier d'Azincourt, pourtant seigneur de la place, mais retenu loin d'elle, en ses prisons anglaises[6]. Parmi les 160 personnages du *Mystère*, son cousin homonyme a été mieux loti. Si l'on s'en tient uniquement aux vers qui lui donnent la parole, sans prendre en compte ceux qui l'évoquent indirectement, le total atteint 951 vers, soit 4,6% de la masse textuelle, cinq fois plus que pour le duc d'Orléans. Certes, le résultat reste modeste par comparaison avec l'omniprésence de Jeanne ou avec la place du bâtard d'Orléans, mais il n'est pas négligeable pour un personnage qui ne joue pas les premiers rôles militaires puisqu'il n'est pas présent sur le lieu du conflit. C'est en son nom que combattent les défenseurs de la ville et les guerriers qui leur apportent de l'aide. Sa cause est à l'arrière-plan de toutes les opérations décrites. Il n'a donc rien d'un personnage secondaire.

Il n'apparaît toutefois qu'assez tardivement dans le *Mystère* comme personnage s'exprimant. C'est au vers 3725, soit au milieu du premier tiers de l'œuvre, et il n'intervient plus après le vers 17744, soit au milieu environ du dernier tiers. Pour le dire autrement, le roi intervient dans les deux-tiers centraux du texte (mais au-delà du noyau le plus ancien[7]), et sa parole occupe à peu près 6,8% de la masse textuelle de cette section, ce qui en fait un personnage central au sens topographique mais pas au sens quantitatif. Sa première apparition avec la mention « Le roy Charles VII[e] de ce nom » le montre à Chinon répondant à une ambassade orléanaise venue lui demander de l'aide ; sa dernière énonce sa réaction à l'annonce de la victoire de Jargeau remportée par Jeanne.

---

[5] Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*, éd. A. Vallet de Viriville, Paris, 3 vol., t. 1, 1858, p. 60 *sqq.*

[6] G. Gros, « La ville dont le prince est démuni. Le duc Charles dans le *Mystère du siège d'Orléans* », *Perspectives médiévales*, cit., p. 67-76.

[7] Craig, « The Staging... », cit., estime que ce noyau se situe entre le v. 5331 et le v. 14802.

Une certaine dispersion caractérise les prises de parole du roi. Elles se répartissent en des scènes espacées de plusieurs feuillets. L'action se situe à différents endroits (dix-huit), et ne se déroule pas majoritairement là où est le roi. Une grande disparité marque ces prises de parole pour ce qui est de leur étendue. Environ deux-tiers des vers « royaux » consistent en des tirades – si le mot est permis – couvrant plusieurs dizaines de vers : ainsi la réponse à la demande d'aide des Orléanais (v. 3725-64) ou les instructions données au bâtard d'Orléans (v. 3805-28). La réponse royale aux offres de services de divers chevaliers est également assez étendue (v. 4591-648), de même que les prières de Charles au Ciel, pour requérir Son aide (v. 6813-60) et appeler Sa protection sur Jeanne (v. 11229-60). Sa réaction au compte-rendu que lui font les conseillers de Poitiers après leur interrogatoire de la Pucelle est exposée assez longuement aussi (v. 10465-88). En revanche, les dialogues avec celle-ci ne consistent pas en de longs discours de la part du prince, si ce n'est quand il expose à Jeanne l'équipement et l'équipage qu'il compte lui remettre pour qu'elle mène sa mission à bien (v. 11121-64) et quand il la remercie de ses prouesses (v. 14657-724). Il s'ouvre aussi assez longuement de ses vues quant à une campagne de sacre (v. 14789-820) puis récapitule à son entourage les hauts faits survenus à Orléans et expose les perspectives d'un voyage à Reims (v. 14845-928). Cette dernière tirade est la plus longue de celles que Charles VII prononce, elle précède un autre discours à Jeanne sur les opérations à mener en préalable à ce voyage (v. 15049-100). Plus loin, le roi exprime au messager venu lui rendre compte de ces opérations son contentement et sa gratitude à l'égard de Dieu et de la Pucelle (v. 17669-732).

Les autres prises de parole se limitent à quelques vers (parfois deux, v. 4257-8) pouvant former des quatrains identiques, d'une réplique à l'autre, un peu comme s'il s'agissait d'un envoi[8]. Le procédé stylistique n'a rien de propre aux interventions du roi, il leur confère une dimension rhétorique qui éloigne le lecteur ou le spectateur de la *mimésis* et interdit de voir la moindre recherche réaliste dans le discours princier, formaté et adapté au genre. La parole royale reflète la royauté, non la personnalité de celui qui parle. On serait bien en peine de différencier la forme des propos du souverain par rapport aux déclarations émanant d'autres protagonistes.

Il est donc absolument vain d'espérer retrouver la personnalité du monarque à travers le personnage qui s'exprime sous son nom. Comme il est

[8] *Mistère*, v. 6706-9 et 6717-20 : « Mes amis, a Dieu vous commant, / que Dieu vous vueille bien conduire ; / faictes si bien qu'on puisse dire / que acquis avez vengement » ; v. 14721-4 et 14733-6, à la Pucelle : « Or çà, bien soyez vous venue, / et vostre compaignie aussi ; / pour vous ay eu paine et souci / qu'esclande vous fust advenue ».

inutile de se demander si celui qui devait jouer le roi était choisi en fonction de sa ressemblance physique ou vocale avec lui, si tant est que le texte ait été mis en scène. Les critères essentiels étaient la notabilité et l'honorabilité du bourgeois de la ville d'Orléans appelé à camper le monarque. Comme en d'autres mystères[9], incarner le souverain devait traduire la supériorité sociale.

La reproduction des traits du « vrai » Charles VII dans le *Mystère du siège d'Orléans* n'est pas l'objet du texte, parce que la stylisation l'emporte complètement sur la psychologie. Le roi joue son rôle de roi, le seul qui lui soit assigné pour rendre le message efficace. Le genre répond à des finalités bien précises, notamment l'édification du public. Elle suppose cette stylisation. Certains chroniqueurs ont pourtant signalé l'aisance oratoire, voire l'éloquence de Charles[10], mais le *Mystère* n'est en rien destiné à la mettre en exergue. Il n'obéit pas aux mêmes codes que les chroniques.

Néanmoins, le prince mis en scène présente des traits non dénués d'intérêt. Ils puisent leurs sources à divers textes narratifs, commémoratifs voire aux pièces d'archives que les éditeurs du texte ont identifiées. Ils dépendent aussi du contexte de la confection du *Mystère* qui a immanquablement influé sur l'image de Charles VII. La difficulté vient des incertitudes de datation d'un texte progressivement bâti et dont la version parvenue jusqu'à nous est une copie tardive (postérieure à 1500)[11]. Certes, il y a lieu de penser qu'elle est fidèle à la rédaction finale originelle. Mais cette dernière est-elle antérieure ou postérieure à 1461 ? Des emprunts au *Journal du Siège d'Orléans* écrit en 1467 font pencher pour la seconde hypothèse[12], mais certains passages sont de rédaction plus ancienne. L'idéalisation de Charles VII a considérablement crû après l'avènement de son successeur et elle atteint des sommets aux

---

[9] C'est ainsi que, dans le *Mystère de la Passion* joué à Reims en 1490, c'est le procureur-syndic Jehan Foulquart, notable de la ville, qui campe Auguste après s'être occupé de la distribution des rôles (voir *Journal de Jean Foulquart*, éd. E. de Barthélemy, *Revue de Champagne et de Brie*, VII (1879), p. 198 *sqq.*). Sur ces aspects, voir G. A. Runnalls, *Les mystères dans les provinces françaises (en Savoie et en Poitou, à Amiens et à Reims*), Paris, Champion, 2003.

[10] Pierre de Fénin, *Mémoires*, éd. Dupont, Paris, 1837, p. 195, en fait un « biau parleur à toutes personnes » ; Chastellain, *Chronique*, dans *Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 6 vol., 1863-1866, II, 43, t. 2 p. 177, dit qu'il avait « parole belle et bien agréable et subtile ».

[11] Tous les éléments sont dans la préface donnée par V. L. Hamblin à son édition. Ajoutons un élément confirmant la succession de strates textuelles : les propos très louangeurs de Jeanne à propos du duc d'Alençon que le roi lui donne pour compagnon, suggèrent une rédaction du passage antérieure à la disgrâce de 1456 (v. 14821 *sqq*).

[12] Craig, « The Staging... », cit., p. 82, la récuse sans argumenter. Pour elle, le texte n'est pas postérieur à 1460.

lendemains de la mort de ce dernier, par contraste avec lequel Charles a été porté au pinacle. Il est toutefois peu évident que le *Mystère* le reflète. Il présente plutôt un monarque rien moins que triomphant, mais la provenance orléanaise du texte et son sujet principalement johannique peuvent expliquer que l'accent soit peu mis sur la puissance royale. L'essentiel est la légitimité.

La principale marque de celle-ci est le fait que Charles soit presque exclusivement appelé « roy[13] ». Ce n'est pourtant pas l'appellation choisie par la Pucelle pour qui il sera le dauphin tant qu'il n'aura pas été oint à Reims. Mais l'auteur du *Mystère* se place du point de vue des Orléanais pour qui « roy est aussi pour le present[14] ». Pour autant, en 1429, le titre royal ne garantit pas la puissance. Au contraire, l'épopée de Jeanne s'inscrit dans un contexte de grand danger et le mystère de son action réside précisément dans le fait qu'elle parvienne à retourner une situation désespérée. Le souverain apparaît donc faible et démuni, incapable, malgré son désir, de remplir son devoir de protection au bénéfice des fidèles Orléanais. Certes il est conscient de ce devoir – ce dont a pu parfois douter un Jean Juvénal des Ursins[15] – réservant le meilleur accueil aux assiégés venus implorer son aide. Il est aussi conscient du verrou que constitue Orléans : sa perte signifierait la perte du royaume. L'idée est évidemment répétée à l'envi par le *Mystère* parce qu'elle valorise la ville[16]. Mais le roi constate l'inefficacité des renforts qu'il a envoyés et se tourne vers le Ciel en ultime recours[17].

Le thème de l'espérance en Dieu (et Son envoyée) substitué à l'espoir en les hommes (« En moy n'est nulle esperance / ne avoir de nul recouvrance, / de homme qui soit, tant soit il grant[18] ») fait partie de l'imagerie de Charles VII. Il n'est qu'à se référer à une miniature des *Vigiles de la mort du roy Charles VII* de Martial d'Auvergne pour s'en convaincre. Elle représente le monarque en prière devant un crucifix tandis que ses adversaires le tournent en dérision[19]. Mais si la détention de cette vertu théologale qu'est l'espérance valorise un prince qui n'a jamais douté du Ciel, elle ne l'empêche pas de penser au pire. La première prière du *Mystère* le montre

---

[13] Bordier, « Le *Mystère du siège d'Orléans*... », cit., p. 59.

[14] *Mistère*, v. 20445.

[15] Jean Juvénal des Ursins, *Loquar in tribulacione*, éd. P. S. Lewis, *Lettres et discours de Jean Juvénal des Ursins*, Paris, 3 vol., 1978-1993, p. 326-7.

[16] M. de Combarieu, « Les Orléanais dans le *Mystère du siège* », *Perspectives médiévales*, cit., p. 44-53.

[17] *Mistère*, v. 6813-60. Sur ces vers, voir la contribution de Gérard Gros au présent volume.

[18] *Mistère*, v. 6822-4.

[19] Cela correspond au récit des *Vigilles de la mort du feu roy Charles le septiesme a neuf pseaulmes et neuf leçons*..., Paris, Jean Du Pré, 1493, f. d iii (imprimé accessible via Gallica). La miniature est dans le ms. fr. 5054 de la BnF, f. 33.

prêt à quitter ses États et à renoncer à la couronne, élément qui n'a rien à voir avec un quelconque besoin de dramatisation puisque des sources font écho à la tentation d'abandon à laquelle il faillit succomber, songeant à se retirer en Espagne[20] : « Mon tres doulx Dieu, se je ne suis / cappable pour la fleur de liz / et suffisant de la tenir, / je vueil delesser le paÿs / et me consent estre demis, / vray Dieu, se c'est vostre plaisir[21] ». La seconde prière réitère le propos : en cas d'échec de Jeanne, la seule en qui il ait « fiance[22] », Charles VII se dit « prest a partir et lesser le paÿs / et de quicter le bon royaulme de France[23] ». Les inquiétudes royales quant à la légitimité à porter la couronne de France apparaissent aussi. Le monarque nourrit des inquiétudes quant à sa renommée. Il désire que sur lui « on ne puisse gloser[24] », allusion probable à ce que la propagande anglo-bourguignonne a déversé sur son compte depuis le meurtre de Montereau en 1419 et durant le premier procès de la Pucelle. Les médisances des Anglais sont furtivement évoquées[25], de même que le secret révélé par Jeanne à Charles[26]. Mais la reconnaissance instinctive de celui-ci parmi les gens qui accueillent la Lorraine à Chinon n'est pas tellement soulignée alors que c'est une marque de légitimité que d'être reconnu comme le roi par celle qui dit remplir une mission divine. L'épisode est rapporté en mode mineur, Charles finissant par sortir du retrait où il s'était dissimulé lorsqu'il entend Jeanne soutenir que celui qu'on lui présente comme le monarque « ne luy ressemble de riens[27] ». C'est moins fort que de faire affirmer à Jeanne que celui qui nie être le monarque l'est bien, comme le fait la chronique de Jean Chartier[28].

Le roi du *Mystère* n'est pas en majesté. Il ne tient aucune harangue enflammée. Il peine à prendre des décisions et s'en remet à ses conseillers. C'est à « Dunois », de la maison d'Orléans, qu'il revient de décrire le dispositif à adopter pour secourir la cité assiégée[29] ; ce sont quatre conseillers non nommés qui se prononcent sur la confiance à accorder à la Pucelle[30] ; le monarque supplie ses conseillers de lui donner leur opinion à

---

[20] Pie II, *Commentarii*, éd. A. Van Heck, Vatican, 2 vol., 1984, t. 1 p. 381.
[21] *Mistère*, v. 6855 *sqq.*
[22] *Mistère*, v. 11233.
[23] *Mistère*, v. 11255-6.
[24] *Mistère*, v. 14856.
[25] *Mistère*, v. 6715.
[26] *Mistère*, v. 10472.
[27] *Mistère*, v. 10024.
[28] Chartier, cit., I, 67.
[29] *Mistère*, v. 3829 *sqq* puis 3845 *sqq.*
[30] *Mistère*, v. 9441 *sqq.*

propos de l'expédition de sacre[31]. Certes, à supposer que les passages soient de rédaction postérieure à 1461, on pourrait voir là une présentation valorisante de la royauté consensuelle opposée à l'autoritarisme solitaire de Louis XI. La grande estime dans laquelle Charles VII tient les conseillers au parlement de Poitiers[32] participe de cette apologie d'une monarchie respectueuse des gens de droit, surtout, est-il permis de penser, quand ils ont été formés à l'université d'Orléans. Ils légitimeront par leur sagesse les décisions royales ainsi placées au-dessus de toute critique[33]. La consultation des Grands et des gens de guerre valorise pareillement un prince qui ne décide qu'avec l'accord de son entourage, sur le modèle de son grand-père Charles V. On sait qu'il ne rompit les trêves de Tours qu'après avoir réuni les barons du royaume pour leur demander leur avis et obtenir leur aval[34]. Mais le personnage du roi dans le *Mystère* semble moins soucieux de concorde qu'irrésolu et effacé, enclin à laisser à d'autres la parole « exécutive » et galvanisante[35]. Il se range à l'avis des autres sans donner l'impression qu'il a sa propre idée : « Feray comme vous ordonnez[36] ».

Le *Mystère* rend aussi assez bien la difficulté à entretenir chez le roi un élan conquérant. Face à Jeanne qui brûle de gagner Reims, le souverain temporise, certes pour la bonne cause (donner du repos à la guerrière[37] et assurer ses arrières, ce que lui conseillent le duc d'Alençon, lieutenant général, et d'autres capitaines[38]), mais l'agacement de la libératrice d'Orléans est perceptible, de même que lors de la remise au lendemain par le roi de sa rencontre avec elle[39] qui déplore ce délai[40] puis regrette que Charles prenne le temps de réfléchir sur ses propos[41]. Image de prudence ? Sans doute, mais aussi peut-être d'indolence d'un roi de Bourges connu pour

---

[31] *Mistère*, v. 14920-5 : « si je vous supply sans atandue / que vostre oppinïon soit seue, / se mettre me dois en ses mains. / Conseillez m'en a toutes fins / que faire je dois sur ce point, / et qu'il est bon de luy respondre ».

[32] *Mistère*, v. 10132 : c'est un conseiller qui recommande au roi d'envoyer Jeanne au parlement de Poitiers.

[33] *Mistère*, v. 10147 : « repris n'en povez estre ».

[34] G. Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, Paris, 6 vol., t. 6, 1891, IV, 300 *sqq.*

[35] *Mistère*, v. 4649 *sqq* : au bâtard d'Orléans qui s'adresse aux guerriers.

[36] *Mistère*, v. 10108. Un peu avant, s'adressant aux conseillers, il dit « m'en rapporte et metz a vous tous » (v. 9940).

[37] *Mistère*, v. 14805 : « reposez, vous et voz gens ».

[38] *Mistère*, v. 15017-8 : « Messeigneurs, par vostre ordonnance / faire vueil, et selon voz dis », répond le roi aux barons lui exposant leurs plans.

[39] V. 9743-6.

[40] V. 9766 : « mes le delayer riens n'y vault ».

[41] *Mistère*, v. 10097-100 : Le Roy : « Aujourd'uy adviseray comment / a pencer dont vous m'avez dit. » La Pucelle : « Faictes le et diligemment ; / je le dy pour vostre prouffit ».

les intermittences de sa volonté à partir de 1422[42]. Pratiquement toujours mis en scène en son château de Chinon, Charles est statique quand Jeanne ou Dunois volent de place en place. Le fait qu'il ne se rende pas lui-même au secours de la ville assiégée en dépit de son importance stratégique, qu'il rappelle lui-même[43], est à mettre sur le compte de cette tendance à la léthargie. Le *Mystère* le suggère en creux. Il signale en effet la perspective d'un déplacement royal jusqu'à la cité comme pour regretter implicitement qu'il n'ait pas eu lieu, alors que le roi avait annoncé qu'il se rendrait dans la ville libérée d'où il repartirait pour Reims, accompagné par la Pucelle[44]. Autre indice d'effacement, quand les Orléanais et Poton vont trouver le duc de Bourgogne pour le convaincre de faire cesser le siège en intervenant auprès des Anglais[45], ils le font non pas au nom du roi, mais en celui du duc d'Orléans, ce qui est certes conforme à la fois à la logique féodale et aux mauvaises relations existant en 1429 entre Philippe le Bon et Charles VII, mais laisse ce dernier à l'écart[46].

Enfin, on peut aussi se demander si certaines promesses énoncées par le monarque ne servent pas à effacer la réalité de leur trahison. Il s'exclame à propos de Jeanne d'Arc : « et qui mal faire vous vouldra / de moy ne sera a repoux, / je vous garderay par dessus tous, / ainsi que ma fille et amye[47] ». Mais ces paroles résonnent étrangement quand on connaît le lâchage de la Pucelle après sa capture à Compiègne. Cependant, on pouvait voir dans le procès de réhabilitation, dont l'issue est une possible cause de la tenue du spectacle du *Mystère*, une marque de ce soutien, fût-il *post mortem* : « Dame Jehanne, ne vous fauldray[48] ». En un sens, le roi ne fit pas défaut.

Il ne faudrait cependant pas noircir la figure du monarque dans le texte du *Mistère*. Le roi fait preuve de grande piété ; il est plein de débonnaireté avec ses visiteurs, notamment ses « amys feaulx[49] » les Orléanais, et de généro-

---

[42] F. Collard, « Au-delà des miroirs ou de l'autre côté : le Charles VII de Jean Juvénal des Ursins », *CRMH*, 24 : F. Lachaud et L. Scordia (dir.), *Au-delà des miroirs : la littérature politique dans la France de Charles VI et Charles VII*, 2012, p. 113-127.

[43] *Mistère*, v. 4636.

[44] *Mistère*, v. 15094-7 : « je suis bien contant de me rendre / avecques vous dedans Orleans, / et que vous m'y voulez atendre. / De la yrons couronne prandre / a Rains... ». Aux v. 17718-9, le roi redit qu'il veut aller prochainement à Orléans et Jeanne dit v. 20449 : « or, tous pencions qu'i vensist Orleans... ».

[45] À noter que l'alliance anglo-bourguignonne, rappelée par Chartier (I, 65), est ici occultée.

[46] *Mistère*, v. 9445 *sqq.*

[47] *Mistère*, v. 14714-7.

[48] *Mistère*, v. 11140.

[49] *Mistère*, v. 3732.

sité avec ses capitaines. Une fois dissipée la méfiance initiale qui le fait s'ébahir « qu'i soit en elle tant science[50] », il fait montre d'une grande affection pour la Pucelle, se réjouit de la voir en pleine santé à son retour d'Orléans[51]. Ses intentions sont celles du roi protecteur de son peuple, il répète que sa volonté est de ne pas abandonner les assiégés à leur sort[52]. Sa légitimité dynastique ne lui crée aucun doute : il rappelle qu'il est le vrai roi de France par droit et raison[53]. Son éventuelle culpabilité concernant l'affaire de Montereau, celle-là même qui faisait douter le dauphin, est largement ignorée, sinon lorsque le souverain, dans sa première prière à genoux, fait vaguement allusion à ses fautes dont il demande rémission[54], puis, dans sa deuxième prière, à ses éventuels péchés dont il réclame de porter seul la faute[55]. Mais lorsque sont mentionnées les impiétés en expiation desquelles Dieu a envoyé des calamités à la France, le souverain n'y est nullement mêlé. Ce sont les trois états qui sont vilipendés. Par mœurs fausses et déshonnêtes, prêtres, bourgeois, laboureurs mènent une vie oublieuse de Dieu qui les fait choir en honte et déshonneur, de même que les hauts princes, orgueilleux, vains, jureurs et félons[56]. La mission de Jeanne, explique le *Mystère*, est d'humilier les chefs de guerre en les privant de la gloire de la victoire annoncée, pour la reporter sur une simple jeune fille. Leur orgueil en sera rabattu[57]. « Le Roy aura recouvrement / par elle ainsi que je l'ay dit, / sans que les François nullement / y ayent honneur ne esdit », dit Dieu[58]. Mais le mérite n'en reviendra pas non plus au roi, sauf à considérer qu'il aura permis à la volonté divine de s'accomplir. C'est moins en ce qui le concerne d'humiliation que d'humilité qu'il faudra parler puisqu'il a su remiser toute superbe en remettant son destin entre les mains de la bonne Lorraine. Il lui faut s'effacer derrière elle. D'où cette figure en demi-teinte.

---

[50] *Mistère*, v. 9740. Un peu plus loin, le roi « en esmoy » (v. 9812) estime utile de faire « esprouver » la Pucelle pour savoir ce qu'elle a en tête et il s'interroge sur son habit d'homme (v. 9847 *sqq*).

[51] *Mistère*, v. 14737 *sqq.*

[52] *Mistère*, v. 6569 *sqq*.

[53] *Mistère*, v. 4606.

[54] *Mistère*, v. 6836.

[55] *Mistère*, v. 11229 *sqq*. : « Se offencé vous ay aucunement, / je vous requiers pardon, mon vray Seigneur ; / n'en pugnissez mon peuple nullement... ».

[56] *Mistère*, v. 6937 *sqq.*

[57] *Mistère*, v. 6993 *sqq*, en particulier v. 7027-8 : « et que par elle on entende / l'orgueil des François abatu ».

[58] *Mistère*, v. 12677-80.

Au total, la figure royale ne brille donc pas d'un grand éclat. Si les capitaines qui s'adressent à Charles VII le disent toujours très puissant, très cher et très noble, les vers anodins qu'il déclame en réponse à leurs offres de services illustrent une certaine fadeur : « Pour maintenir paix et police / de vous avoir j'ay grant desir » et « J'ay en vous fiance et faveur / et en vostre grant hardiment[59] ». Dire que c'est un prince falot serait exagéré, mais ce n'est pas un roi en gloire et son image postérieure de « roi victorieux » n'est nullement visible.

Au-delà de sa personne, Charles VII incarne la royauté française. Sa mise en scène permet de rappeler sa grandeur supérieure aux autres puissances. De ce point de vue, le *Mystère* se borne à réciter la vulgate transmise depuis des siècles, par les *Grandes chroniques de France* notamment. Élue de Dieu entre toutes, au-dessus de toutes les autres[60], détenue par le « vray roy des chrestiens », comme le dit la Vierge[61], la monarchie de France soutient et maintient la Chrétienté[62] qui se trouverait en péril si elle venait à sombrer. Le devoir de Charles VII est d'être à la hauteur de cette mission. Le texte permet de voir la diffusion de cette culture politique dans une bonne ville. L'image de la royauté épouse des contours correspondant bien à l'idéal d'une monarchie prestigieuse par ses privilèges célestes mais modérée dans son exercice, respectueuse des barons, ses « conservateurs » et « protecteurs[63] », secourable et bienfaitrice (le thème du devoir de secours du roi traverse toute la première tirade de celui-ci) et non indifférente et prédatrice, s'appuyant sur les bonnes villes et, en premier lieu, sur Orléans : « C'est la ville de toute France / en laquelle plus je me fie », déclare Charles VII[64]. C'est la royauté des lys[65], protégée par la Vierge qui intercède pour elle auprès de Dieu en Paradis à l'humble supplication du roi, tandis que les saints orléanais intercèdent pour la ville. C'est la monarchie très-chrétienne dont le titulaire s'épanche en humbles oraisons. Mais c'est aussi la royauté de droit divin qui requiert fidélité[66] et obéissance[67], et la royauté militaire qui remet, en une

[59] *Mistère*, v. 4551-2 et 4567-8.

[60] *Mistère*, v. 14783-4 : « comme de Dieu estes esleu / vray roi sur tous les crestïens », dit Jeanne d'Arc au roi.

[61] *Mistère*, v. 6879-80.

[62] *Mistère*, v. 6891-2.

[63] *Mistère*, v. 14848-9.

[64] *Mistère*, v. 6646.

[65] *Mistère*, v. 6867, Charles est dit « roy des fleurs de liz » par Notre Dame.

[66] *Mistère*, v. 3737.

sorte de scène d'adoubement (« en ordre de chevallerie[68] »), le pouvoir de combattre à Jeanne. Cette dernière lutte cependant sous son propre étendard, longuement décrit[69], et non sous celui du roi, étendard d'ailleurs indisponible et disqualifié en raison des guerres civiles dont le roi ne parle guère, désireux de présenter le consensus des « loyaulx François[70] » sans s'appesantir sur les autres, l'unique adversaire étant l'« ancien ennemi[71] » anglais. La royauté s'appuie sur des capitaines valeureux et fiables, comme les Sainte Sévère (appelé « Sainte Suaire »), Bueil, Chabannes, Chaumont, Vallepergue, La Hire auxquels le souverain adresse des vers brefs et joyeux[72] devant leur hâte à « combattre et voir les Godons[73] » et leur disposition à mourir pour le royaume et son prince[74], comme les Orléanais. Il est donc digne de mourir pour la patrie, c'est-à-dire pour le roi Valois, tout en gagnant une gloire ineffaçable dont il « soit parlé a jamés[75] ».

La royauté représentée dans le texte épouse les contours de l'identité monarchique française. Elle est d'une essence particulière et d'élection divine. Mais il ne s'agit pas d'une royauté héroïque et preuse ni d'un pouvoir semblable à celui des *imperatores* romains ou à ceux des impétueux princes de la renaissance italienne. Ni Alexandre, ni César, ni Arthur, ni Charlemagne, Charles VII remet le destin de la monarchie de France entre les mains d'une jeune villageoise du Barrois.

Le Charles VII du *Mystère du siège d'Orléans* pose d'abord le problème de l'articulation entre fiction et réalité historique. Le roi de mystère ne peut être rendu comme le roi des chroniques. La littérature ne transcrit pas le réel comme l'histoire[76]. La logique de l'œuvre particulière est aussi à considérer.

---

[67] *Mistère*, v. 4608 et v. 20455 *sqq :* « Obaÿr tous nous devons a celui : / c'est nostre roy, c'est bien obaÿ, / c'est nostre prince et nostre souverain. / Mal fait seroit de luy avoir failli, / et ne devons pas le mectre en obly, / que c'est le roy qui est de droit divin ».

[68] *Mistère*, v. 11132. Le roi remet aussi harnois, éperons dorés, étendard.

[69] *Mistère*, v. 10545 *sqq.*

[70] *Mistère*, v. 3816.

[71] *Mistère*, v. 14904, reprenant l'expression consacrée pour rendre l'ancienneté de la querelle.

[72] *Mistère*, v. 4551 *sqq.*

[73] *Mistère*, v. 4740.

[74] *Mistère*, v. 6611.

[75] *Mistère*, v. 6656.

[76] Sur ces aspects, voir L. Evdokimova et V. Smirnova (dir.), *L'œuvre littéraire du Moyen Âge aux yeux du philologue et de l'historien* [Actes du Colloque international de Moscou, septembre 2012], Paris, Classiques Garnier, 2014 et M. Bouhaïk-Gironès, « L'historien face à la littérature : à qui appartiennent les sources littéraires médiévales ? », *Être historien du Moyen Âge au XXI^e^ siècle* [Actes du XXXVII^e^ congrès de la Société des Historiens médiévistes

Elle ne vise pas à exalter la personne de Charles VII mais l'héroïsme des gens d'Orléans et la gloire de Jeanne d'Arc. Toutefois, au-delà de ces contraintes formelles et thématiques, il apparaît que le monarque ne jouit pas d'une image particulièrement brillante. Il n'annonce pas le roi victorieux et déterminé des années 1450, celui qui prenait plaisir à assister à la représentation du *Mystère de Charlemagne*[77]. En cela, l'œuvre évite l'anachronisme. En dehors de sa prière sincère à Dieu, à l'origine de la mission de Jeanne, le mérite des succès ne lui revient guère et les initiatives ne sont pas de son fait, alors que Chartier lui impute les décisions prises en son conseil[78] et la mobilisation des troupes[79]. La dimension religieuse semble supérieure à la dimension monarchique puisque la morale à tirer des exploits de la Pucelle n'est pas tant l'élection divine de la monarchie de France que son humiliation conciliable avec sa victoire, car elle est dans son bon droit, victoire acquise surnaturellement, c'est-à-dire sans l'action des hommes ainsi ramenés au rang de jouets de la Providence. Le roi s'en remet à Jeanne d'Arc et à ses « prouesses[80] », accomplies avec la fameuse épée trouvée à Sainte-Catherine-de-Fierbois et non avec celle que Charles voulait faire forger pour elle[81]. Le souverain se dépossède temporairement de sa fonction de guide du royaume. Le roi de théâtre devient le spectateur émerveillé de l'épopée johannique.

Franck COLLARD
(Université de Paris Ouest Nanterre, EA 1587 – CHiSCO)

---

de l'Enseignement supérieur public 2007], Paris, Publications de la Sorbonne, 2008, p. 151-161.

[77] Beaucourt, cit., p. 400.

[78] Chartier, I, 68 : « fut advisé par le roy en son conseil... ».

[79] Chartier, I, 87 : « le roy Charles de France fit une grande armée par l'amonnestement de la dicte Jehanne la Pucelle ».

[80] *Mistère*, v. 14682.

[81] *Mistère*, v. 10501 *sqq.*

Spécialiste des Passions dramatiques d'expression française jouées tout au long du second Moyen Âge, Jean-Pierre Bordier s'est plus largement intéressé aux formes théâtrales cultivées en Europe durant les X^e^-XVI^e^ siècles. Pour donner à lire ces jeux par personnages bien plus divers que ne le laisserait attendre leur commune imprégnation de la doctrine chrétienne, Jean-Pierre Bordier s'est fait tour à tour philologue, linguiste, anthropologue, littéraire, historien. Et à ces approches diverses d'un même champ d'étude, il a joint une constante et fructueuse ouverture à d'autres registres d'expression (récits courtois, littérature hagiographique, poésie satirique, écriture allégorique…).

Cette variété éclairante se retrouve dans l'hommage que lui rendent ici une trentaine d'anciens élèves, collègues et amis. Le théâtre des XII^e^-XVII^e^ siècles a la part belle mais non l'exclusivité. Aux contributions centrées sur le théâtre proprement dit, s'ajoutent en effet celles qui, autour de la notion de théâtralité, s'intéressent à la présence d'une « qualité théâtrale » dans des textes variés. Sans rompre totalement avec un apparentement au théâtre, un troisième volet explore d'autres voies de la révélation, privilégiant la « littérarité » comme signe et manifestation du sens.

Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge N° 121
Honoré Champion, 2017. 978-2-7453-4472-4
http://www.honorechampion.com/fr/book/9782745344724